

COCHEBAT VIGILANT

FACE AUX INTERPRETATIONS DE LA RE 2020

Diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et en garantir la fraîcheur pendant les étés caniculaires : tels sont les grands objectifs de la RE2020, qui s'appliquera aux constructions neuves, normalement à partir de 2021. « *Il faut aller au bout des choses, sans arbitrer trop rapidement, pour apporter les bonnes réponses et agir pour le climat. **Les surfaces chauffantes rafraîchissantes basses températures sont des solutions non polluantes, qui s'inscrivent d'ores et déjà dans des projets de bâtiment à neutralité carbone.** Les adhérents de Cochebat s'inquiètent plus des effets d'annonce qui accompagnent la publication des textes et des modes de calculs de la RE 2020, qui mettent en exergue de faux arguments pour favoriser telle ou telle technologie... ainsi la possible disparition de la boucle à eau chaude, alors même que c'est l'une des solutions les plus vertueuses, qui répond aux enjeux du Grenelle de l'environnement* » indique Florent KIEFFER, Directeur Général de Thermacome et Président de Cochebat, le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire.

Le Plancher Chauffant Rafraîchissant basse température : un atout pour la RE 2020

La RE2020 prend en compte des émissions de gaz à effet de serre sur toute la durée de vie des bâtiments. Or, les solutions de plancher chauffant rafraîchissant basse température offrent un atout de poids : **ce mode de chauffage par rayonnement permet d'obtenir le même confort thermique avec 1°C de moins en consigne.** D'après l'Adème, un degré de moins au générateur équivaut à **7 % d'économies d'énergie.** « *Cela s'explique par le fait que contrairement à d'autres systèmes chauffants ou rafraîchissants, la chaleur est diffusée par rayonnement. Elle est donc homogène dans toute la pièce, sans zone froide* » poursuit-il.

De plus, ces systèmes sont compatibles avec la **régulation thermique pièce par pièce**, et sur le **plan sanitaire** : sans mouvement d'air lié à la convection, il n'y a pas de déplacement de poussières et autres allergènes. Ainsi, ils ne dégradent pas la qualité de l'air.

La marque Certitherm garantit l'adéquation des solutions avec la RE 2020

« *Les certificats Certitherm permettent de se prévaloir de la performance technique et environnementale du Plancher Chauffant Rafraîchissant Basse Température. C'est la garantie d'un bon résultat dans le temps.* » explique Elisabeth CHARRIER, Déléguée Générale de Cochebat.

En 2020, ce sont **85 systèmes de surfaces chauffantes rafraîchissantes qui sont admis à la marque CERTITHERM**, majoritairement des systèmes de planchers chauffants rafraîchissants basse température (96,5 %), mais aussi des systèmes de murs et plafonds chauffants-rafraîchissants.

Une année 2020 en demi-teinte pour les professionnels de Cochebat et un regard confiant pour 2021

L'année s'annonçait positive et a brutalement connu un frein avec le premier confinement en mars 2020. « *D'après notre baromètre, les entreprises ont été quasi à l'arrêt, avec une faible activité logistique et très peu d'approvisionnements de chantiers. Les entreprises ont fait preuve de beaucoup d'agilité à la reprise et lors du second confinement, notamment pour organiser le maintien de l'activité avec des règles sanitaires strictes et des difficultés liées aux personnels touchés ou cas contacts.* » note Elisabeth CHARRIER. « *Il subsiste une incertitude pour 2021, avec un ralentissement des permis de construire que l'on ne sait pas encore mesurer. Cependant, nous restons confiants, car les entreprises ont continué à innover avec des solutions de moins en moins énergivores et de plus en plus régulées pour continuer à améliorer leurs offres* » conclut Florent KIEFFER.

COCHEBAT est le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Il contribue au développement du plancher chauffant/rafraîchissant par eau basse température et de l'hydrocâblé du chauffage et des sanitaires. Il représente aujourd'hui 80% des acteurs du marché en France, agit pour les normes et la qualité, et assure le rayonnement de l'information sur les solutions proposées par ses adhérents. www.cochebat.org/ www.certitherm.fr/

 @syndicatcochebat  @cochebat  @cochebat

SERVICE DE PRESSE

Agence APOCOPE • Dorothée DAVID

media@agenceapocope.com • Tél. : 01 45 78 87 37

COMAP

 FINIMETAL

 GEBERIT

 HENCO

Nicoll
Relier l'essentiel

 Pbtub

 REHAU

 Roh

 THERMACOME
Le Chauffant Intégrés

uponor

 WAVIN

Membre
associé

 La Chape
Liquide